

Photo
Récente

BREVET PROFESSIONNEL JEPS Animateur - Loisirs tous Publics

Dossier d'inscription à retourner à
RESPIRE
27 rue André BOULLE
41000 Blois

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Adresse e-mail :

Téléphone fixe et portable :

Sollicite mon inscription à la formation du Brevet Professionnel JEPS « Loisirs Tous Publics ».

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à respecter les modalités et conditions relatives à la mise en œuvre des épreuves de sélection et de la formation.

Fait à, le

Signature du candidat.

Fiche d'identité du stagiaire

1- Identité :

Monsieur

Madame

NOM :

Prénoms :

Né le : à : Département ou pays :

Situation de famille :

Célibataire

Vivant maritalement

Marié(e)

Nombre d'enfants à charge : Ages :

N° de sécurité sociale (n° INSEE) :

Etes-vous reconnu « travailleur handicapé » par la MDPH ? Oui Non

2- Coordonnées :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

E-mail :

3- Scolarité :

Diplômes obtenus :

Année d'obtention :

-
-
-
-

Dernière classe fréquentée :

Année :

4 - Diplômes en lien avec l'animation :

Non professionnels :

BAFA

BAFD

PSC1

Autres :

Professionnels :

BAPAAT

BEATEP option :

BP autre que LTP, précisez :

Autres :

Validation partielle, diplôme et spécialité :

UC validées : UC1 UC2 UC3 UC4 UC5 UC6 UC7 UC8 UC9 UC10

5 - Situation Professionnelle actuelle

Réservé aux salariés :

Intitulé du poste :			
Statut :	Travailleur indépendant	Salarié du secteur privé	Salarié du secteur public
Nature du contrat :			
	à durée indéterminée	à durée déterminée	à temps plein à temps partiel
Employeur :			
Adresse :		Téléphone :	
Code postal :		Ville :	
Si vous êtes embauché dans le cadre d'un contrat aidé, précisez lequel :			
CAE CUI			
Contrat d'Avenir			
Autre :			
Avez-vous fait une demande de congé individuel de formation (CIF) ?		Oui	Non
Si oui, est elle acceptée refusée		en attente de décision	

Réservé aux demandeurs d'emploi :

Date d'inscription à l'ANPE :		N° ANPE :	
Adresse de votre ANPE :			
.....			
Êtes-vous indemnisé ?		Oui	Non
Si oui : Allocation de Recherche Emploi (ARE)		Allocation Spécifique de Solidarité (ASS)	
Revenu de Solidarité Active (RSA)		Autre :	
Date prévue de fin d'indemnisation :			

6 - Prise en charge financière de la formation :

(Dans le cas d'un financement multiple, cocher plusieurs cases)

Je prends en charge personnellement ma formation

Mon employeur prend en charge ma formation (**joindre l'attestation de prise en charge**)

Ma formation est prise en charge par un organisme financeur (**joindre l'attestation de prise en charge**)

Commentaires éventuels :

.....

.....

.....

Dans le cas où vous seriez en attente d'une réponse concernant un financement de la formation, vous devez avancer les frais relatifs au positionnement. Votre entrée effective en formation est subordonnée à l'obtention de ces financements, ou à une prise en charge personnelle le cas échéant.

<p style="text-align: center;">Itinéraire professionnel et personnel :</p>

NOM :.....

Prénom :.....

1 – Itinéraire professionnel :

Reconstituez ici votre histoire professionnelle en partant de la dernière partie de votre scolarité. Joindre tout document pouvant attester de l'emploi occupé (Fiches de paye (1^{er} et dernier mois), évaluation, organigramme, productions caractéristiques (projets, bilans, outils de communication, ...)).

Dates, périodes	Durée	Intitulé de l'emploi occupé	Statut (CDD, CDI, ...)	Activités, tâches exercées (ce que je fais)	Compétences acquises (ce que j'ai appris)

2 – Itinéraire extraprofessionnel :

Reconstituez ici votre histoire bénévole, (associative ou autre). Joindre tout document pouvant attester de la fonction occupée (attestations du président de l'association, du club, productions caractéristiques (projets, bilans, outils de communication, ...)).

Dates, périodes	Durée	Fonctions assurées (élu, responsable de, ...)	Activités, tâches exercées (ce que je fais)	Compétences acquises (ce que j'ai appris)

3 – Formations continues :

Notez ici les différentes formations non diplômantes suivies (stages, colloques, groupes de travail, de recherche, ...). Joindre tout document pouvant attester des formations suivies.

Dates, périodes	Intitulé de la formation, du stage, du colloque, ...	Contenus	Compétences acquises (ce que j'ai appris)

Pré-requis

Pour l'entrée en BPJEPS animateur mention Loisirs Tous Publics :

1. **Avoir 18 ans** à l'entrée en formation.

2. Répondre aux **exigences préalables de la DRJSCS** :

- **Avoir obtenu le diplôme du PSC1** (voir site de la Protection civile ou de la Croix Rouge pour une inscription en ligne, ou se renseigner auprès d'une caserne des sapeurs-pompiers
- **Être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle** auprès d'un groupe, **d'une durée minimale de 200 heures**, au moyen d'attestation(s) délivrée(s) par la ou les structures d'accueil.

Sont dispensées de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures, les personnes titulaires d'un des diplômes figurant dans la liste suivante :

- BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien) ;
- CQP (certificat de qualification professionnelle) « animateur périscolaire » ;
- BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ;
- BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) ;
- Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » ;
- Baccalauréat professionnel agricole (toute option) ;
- Brevet professionnel délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ;
- BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport toute spécialité).

Pièces à fournir par le candidat

Documents **à joindre obligatoirement** au dossier d'inscription.
Tout dossier incomplet, non conforme ou déposé hors délai sera jugé irrecevable.

Dossier d'inscription dûment complété (photo d'identité collée)

Une photocopie de la carte nationale d'identité recto/verso en cours de validité, ou du passeport en cours de validité, ou du livret de famille, ou du titre de séjour pour les étrangers.

Copie de l'attestation de participation à la journée défense citoyenneté pour les français(es) de moins de 25 ans ou copie de l'attestation de recensement

4 enveloppes timbrées au format 16x23 (1.70€).

Une photocopie de l'attestation de l'organisme de protection sociale.

Une photocopie **de tous les diplômes obtenus**

Une photocopie **du BAFA et BAFD** le cas échéant,

Les justificatifs d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200 heures

Une photocopie d'une attestation de formation au secourisme : PSC1 ou AFPS – en cours de validité, PSE 1, PSE 2, AFGSU de niveau 1 ou 2, STT

Pour les personnes en situation de handicap, l'attestation de la MDPH ou l'avis du médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées en vue de l'application des articles A 212-44 et A 212-45

Le document « itinéraire personnel et professionnel » dûment rempli. (En cas d'une longue expérience, n'indiquer que les éléments significatifs et ne joindre qu'une partie des justificatifs)

Calendrier de la formation :

Date limite d'inscription : le 22 août 2018 (cachet de la poste faisant foi)

Epreuves de sélection : le 17 septembre 2018

Un entretien avec un jury (20 minutes maximum), suite à un écrit de 30 mn, permettra de sélectionner les candidats.

Information aux employeurs : 15 octobre 2018

Pour les salariés, la participation de leur employeur, ou d'un représentant de celui-ci, à **une demi-journée** d'information sur le projet de la formation et le dispositif d'alternance **est obligatoire**. L'entrée effective en formation dépend de son implication.

Le projet individuel de formation du stagiaire est au cœur de notre projet de formation B.P. Celui-ci doit permettre au stagiaire de s'inscrire dans une **dynamique d'alternance**. Le parcours doit faire le lien entre la formation en centre et la formation en situation de travail, il prend en compte la situation professionnelle particulière de l'apprenant. Organiser l'alternance signifie notamment la prise en compte des situations professionnelles en centre de formation et la mise en place d'un dispositif de développement des compétences au niveau de la structure employeur. L'entreprise doit se mobiliser dans la construction des compétences du stagiaire. **Elle doit donc développer ses propres ressources formatives et faire en sorte qu'il y ait une reconnaissance des compétences acquises. L'entreprise a la responsabilité de l'organisation de la fonction tutorale.**

Positionnement : Du 24 au 28 septembre 2018

Début de la formation en centre : 15 octobre 2018

Début de la formation en entreprise 22 octobre 2018

Planning prévisionnel

Vacances	BP 18-19	Certifications
	22/08/2018	Cloture inscriptions
	05/09/2018	EPEF
	17/09/2018	Selections
	24-28-09/2018	Positionnement
	15-19/10/18	DC1-UC1.2
Du 22/10 au 02/11		
	05-06/11/18	DC1-UC1
	12-13/11/18	DC1-UC1
	19-20/11/18	DC1-UC1
	26-27/11/18	DC1-UC1
	03-04/12/18	DC1-UC1
	10-11/12/18	DC1-UC1.UC2
	17-18/12/18	DC1-UC2
Du 24/12 au 04/01/2019		
	Jour non défini*	DC1-UC2
	07-08/01/19	DC1-UC2
	14-15/01/19	DC1-UC2
	21-22/01/19	DC1-UC2
	28-29/01/19	DC1-UC2
	04-08/02/19	DC1-UC2
Du 11/02 Au 22/02		
	25-26/02/19	DC1-UC2
	04-05/03/19	DC1-UC2
	11-12/03/19	DC1-UC1.UC2
	18-19/03/19	DC1-UC1.UC2
	25-26/03	DC2-UC3.UC4
	01-05/04/19	DC2-UC3.UC4
Du 08/04 Au 22/04		Stage observation direction
	2 jours non définis*	DC2-U3.U4
	23/04/2019	DC2-UC4
	29-30/04/19	DC2-UC4
	06-07/05/19	DC2-UC3.4
	13-14/05/19	DC2-U4
	20-21/05/19	DC2-UC3.4
	27-28/05/19	DC2-UC4
	03-04/06/19	DC2-UC4
	11/06/19	DC2.UC3
	17-18/06/19	DC2-UC3
	24-25/06/19	DC2-UC3
	01-02/07/19	DC2-UC3
Du 08/07 Au 30/08		Stage de direction Initiale UC4
	02-03/09/19	DC2-UC3
	09-10/09/19	DC2-UC3
		13/09/19 Dépôt Rat. UC1.2

	16-17/09/19	DC2-UC3	
	23-24/09/19	DC2-UC3	
	30/09 01/10/19	DC2-UC3	
	07-08/10/19	DC2-UC3	11/10/19 Rattrapage UC1.2
	14-15/10/19	DC2-UC3	
A voir en fonction du calendrier des vacances scolaires			
	04-05/11/19	Bilan-suites à donner	08/11/2019 Dépôt initial DC3
			12/12/19 Initiale UC3
			13/01/20 Dépôt Rat.UC4
			Du 03/02/2020 au 28/02/20 Rattrapage UC4
			25.05/20 Dépôt Rat.UC3
			26.06/20 Ratt.UC3

*Les trois jours de formation dont la date n'est pas déterminée (1 jour pendant le DC1 et deux jours pendant le DC2) permettront aux stagiaires de participer aux journées « regards croisés », de formation des animateurs d'été et « le forum jeunesse », organisées par RESPIRE, dont les dates ne sont pas encore connues.

Devis de Formation - Frais Pédagogiques

Positionnement : Du 24 au 28 septembre 2018

Formation en centre : du 15 octobre 2018 au 05 novembre 2019. Soit 600 heures de formation, pour une durée hebdomadaire de 14 heures, les lundis et mardis, en dehors des périodes de vacances scolaires.

Formation en entreprise : 400 heures de formation au minimum.

Modules	Volume horaire	Taux horaires	Coût
Positionnement	21 h	8.48 €	178.08 €
Formation en centre	600h	8.48 €	5 088.00
Total	621 h	8.48€	5 266.08 €

Fait à Blois, le 04 juin 2018

Dominique Deketelaere
Coordinateur de RESPIRE



D. Deketelaere